# Liège, le 30 octobre 2020

# Monsieur/Madame le/la Bourgmestre

## Nos Réf : AGO décembre 2020

Monsieur/Madame le/la Bourgmestre,

Compte tenu des mesures prises par le Gouvernement wallon, notamment le Décret du 30 septembre 2020, qui font suite à la crise sanitaire due à la Covid-19, je vous informe que notre **Assemblée générale ordinaire** se tiendra en nos installations de **Liège,** rue des Coquelicots 1, **le mercredi 16 décembre 2020 à 18h00,** il s’agira d’une séance physique réduite ou le mandat impératif est obligatoire. Afin d’assurer la validité de la délibération que votre Conseil communal prendra au regard des points repris à l’ordre du jour, je vous invite **préférentiellement** à mentionner dans la délibération que votre commune ne sera représentée par aucun délégué. Néanmoins, si vous souhaitez avoir une présence physique, nous invitons votre Conseil communal à limiter la représentation **à un seul délégué**.

Conformément aux prescriptions du Code de la démocratie locale et de la Décentralisation, et outre le transmis de la présente convocation et des documents relatifs à son ordre du jour par courriel, je vous fais parvenir une note de synthèse et le projet de délibération pour les différents points.

En outre, en application des dispositions des articles L1523-13 et L1523-23 du Décret wallon du 26 avril 2012, je vous invite à procéder à l’affichage de la présente convocation et de l’ordre du jour de l’assemblée générale dont question.

**Ordre du jour :**

1. **Nomination d’un nouvel administrateur suite à une démission ;**

**2. Evaluation du Plan stratégique 2020 – 2021 – 2022 :**

**Examen et approbation ;**

**3. Propositions budgétaires pour les années 2021 – 2022 :**

**Examen et approbation ;**

**4. Lecture et approbation du procès-verbal.**

Je vous prie d’agréer, Monsieur/Madame le/la Bourgmestre, l’expression de ma considération distinguée.

 Pour le Président du Conseil d'administration,

 Le Directeur général,

 Philippe DUSSARD.